



KELOÙ an Ti Kêr

Le journal d'information de la Mairie de Saint-Rivoal

n° 6 - Décembre 2018



MONTAGNE
SAINT-MICHEL
Saint-Rivoal

VALORISONS nos déchets

Chaque année, Monts d'Arrée Communauté constate une augmentation considérable des déchets verts déposés en déchèterie sur son territoire. Bien que ces déchets verts soient valorisés en compost, ils représentent une charge très importante pour la collectivité et donc participent à l'augmentation de la redevance des ordures ménagères payée par tous. De plus, le transport de ces déchets verts entre le domicile et la déchèterie n'est pas très écologique.

Plusieurs de ces déchets peuvent être directement valorisés dans votre jardin. Par exemple, les tontes de pelouse et les feuilles mortes peuvent être utilisées en paillage au pied de vos arbres ou haies ou directement sur le potager. Ces mêmes déchets ainsi que vos épiluchures, coquilles d'œufs, essuie tout... peuvent être mis à composter. Pour encourager cette pratique, Monts d'Arrée Communauté propose à la vente des composteurs en bois et prend à sa charge environ 25% du prix d'achat. Grâce à cette participation, vous pouvez vous procurer un composteur d'une capacité de 300 litres au prix de 40 euros et de 600 litres au prix de 50 euros. Si vous êtes intéressés, contactez Monts d'Arrée Communauté au 02.98.26.43.99

Monts d'Arrée Communauté



Décisions MUNICIPALES

MODIFICATION DU PERSONNEL COMMUNAL

Nathalie Desanti qui était en charge de la gestion du gîte d'étape communal et de l'accueil périscolaire (garderie) ne fait plus partie du personnel communal. Son contrat qui se terminait le 30 septembre 2018 n'a pas été renouvelé. Liliane Poupon, habitante de Saint Rivoal, l'a remplacée.

AIRE DE CAMPING-CAR

Suite au mauvais état des équipements de l'aire de camping-car, la commune de Saint Rivoal, propriétaire du terrain et Monts d'Arrée Communauté, qui a installé les équipements, ont décidé d'en fermer provisoirement l'accès.

TAXE DE RÉOUVERTURE D'UN COMPTEUR D'EAU

Le conseil municipal a décidé de mettre en place une taxe pour la réouverture d'un compteur d'eau, lors de l'arrivée d'un nouvel occupant dans un logement (ENEDIS fait déjà la même chose pour l'électricité). En effet, cette réouverture nécessite l'intervention d'un agent municipal. Il en coûtera 50 € au nouvel abonné.

ACHAT D'UN VÉHICULE

Le conseil municipal a décidé d'acheter un véhicule de service pour l'agent technique municipal afin qu'il n'ait plus besoin d'utiliser son véhicule personnel pour se déplacer, notamment pour aller faire des achats de matériels en dehors de Saint Rivoal.

TRAVAUX ÉCOLE

Les travaux à l'école sont presque terminés. Au vu des finitions qu'il reste à réaliser, il est plus prudent de prévoir une inauguration au printemps. De plus, cela pourrait se coordonner avec une journée « portes ouvertes » organisée par les parents d'élèves et les enseignants.

TARIFS CANTINE ET GARDERIE

Les nouveaux tarifs 2018-2019 ont été votés par le Conseil municipal.

TYPE	TARIF
Repas enfant	3,10 € 2,20 € à partir du 3 ^{ème} enfant
Repas exceptionnel	4,20 €
Repas enseignants	5,20 €
Collation du matin	5,00 € par trimestre
Garderie de 7h30 à 8h50	1,60 €
Garderie de 16h30 à 18h30	2,60 € avec le goûter
Garderie après 18h30 (sauf cas exceptionnel)	prix coûtant

Hervé Quéré et Mickaël Toullec

UTILISER DU BOIS LOCAL dans la construction et l'ameublement : c'est possible ?

Pour répondre positivement à cette question par l'exemple, des artisans menuisiers et charpentiers ont créé un collectif régional « KOAD AN ARVORIG », ouvert à tous, dont le siège est à Saint Rivoal, en accord avec la municipalité et avec le soutien du Parc d'Armorique dans le cadre de la Charte Forestière.

EN DEHORS DES ÉPICÉAS POUR LA FABRICATION DE PALETTES, LES ARBRES D'ICI SONT TOUT JUSTE BON POUR LE FEU ?

Réponse : Non, des artisans sont demandeurs de bois divers, résineux ou feuillus, tendres ou durs, pour des besoins aussi divers (intérieur-extérieur, structure porteuse-bardage, construction-aménagement intérieur...).



Même le bois tordu peut trouver sa place ! (Châtaignier, réalisation : A. Receveur, menuisier Logonna-Daoulas)

TROUVER DU BOIS LOCAL, C'EST DIFFICILE ?

Réponse : Oui, pour plusieurs raisons :

- parce que les propriétaires ignorent souvent la qualité et l'intérêt de certains de leurs arbres pour le « bois d'œuvre », et que la dispersion et les faibles volumes n'attirent pas les négociants. Le propriétaire hésitera aussi bien souvent à couper de beaux et vieux arbres, qu'il faudra pourtant bien songer à remplacer ;
- parce qu'en l'absence de filière locale organisée, il est plus facile de se fournir auprès des « grandes surfaces », comme cela a été longtemps le cas pour l'alimentation (à moins cher, peut-être mais à qualité moindre).

ALORS, COMMENT FAIRE ?

Réponse : anticiper, se renseigner, se regrouper :

Anticiper sur les projets : un propriétaire pourra repérer ses arbres et se constituer un stock de bois pour ses propres usages, souvent avec nécessité d'un séchage préalable.

Se renseigner : propriétaire de bois ou non, on peut s'adresser aux hommes et femmes de l'art : menuisiers, charpentiers, mais aussi architectes, techniciens forestiers, bûcherons, scieurs. Si vous ne les connaissez pas, recherchez autour de vous, contactez au besoin le collectif Koad an Arvorig ;

Se regrouper : que ce soit pour l'abattage, le sciage (intervention scierie mobile par exemple), il peut être judicieux de se regrouper entre voisins pour un volume minimum. Koad an Arvorig a déployé un site d'offre-demande «comptoirdesboislocaux.fr» et projette de mettre en place un lieu de stockage-séchage collectif.



La scierie mobile permet de travailler des grosses grumes en petites quantités (ici scierie LE TUR - St Cadou, chantier rénovation poutre intérieure chêne, Hanvec)

CONTACT :

louis-marie.guillon@pnr-armorique.fr - 02 98 81 16 41
admin@koad-an-arvorig.org

Le bulletin municipal de Saint Rivoal élu « MEILLEUR JOURNAL COMMUNAL DU FINISTÈRE »

Le bulletin municipal de Saint Rivoal a été élu, par un jury de spécialistes, « meilleur Journal Communal du Finistère » dans la catégorie des communes de 100 à 1000 habitants. C'est toujours délicat et difficile de s'auto-congratuler mais, même si ce trophée honorifique n'a que peu d'importance, il permet quand même de récompenser le travail de l'ensemble des contributeurs et d'encourager l'équipe à poursuivre dans cette voie pour informer du mieux possible les habitants de Saint Rivoal.



Le Grand Prix du « Meilleur Journal Communal ou Communautaire du Finistère » est organisé par l'Association des maires et présidents d'EPCI du Finistère (AMF 29). Ce concours se donne pour vocation de sensibiliser les collectivités locales à l'importance de la communication et encourager leurs initiatives. Ce Grand Prix est ouvert gratuitement à toutes les communes et à tous les EPCI du département. Tous les deux ans, cinq prix sont décernés pour récompenser le meilleur journal communal du Finistère, par catégorie (selon le nombre d'habitants) et un prix pour le meilleur journal communautaire du Finistère. Les lauréats sont ceux qui obtiennent la plus forte moyenne générale dans chaque catégorie.

DÉROULEMENT DU GRAND PRIX 2018

Le Grand Prix 2018 du « Meilleur Journal Communal ou Communautaire du Finistère » a été lancé officiellement le 24 janvier 2018. Le jury s'est réuni le 6 septembre à Brest.

Après plus de trois heures de sélections et de délibérations (94 communes et EPCI candidats), les lauréats des six catégories ont été sélectionnés.

La proclamation des résultats et la remise des prix s'est déroulé le jeudi 4 octobre lors du « Carrefour des Communes et Communautés de Communes du Finistère », au Quartz, à Brest. Un trophée en verre a été remis à chaque lauréat.

Critères de sélection

Les trophées sont attribués selon les critères suivants :

- l'intérêt rédactionnel, pertinence des informations
- la créativité
- l'originalité dans le choix des sujets
- le confort de lecture

Catégories

Les petites collectivités sont primées comme les grandes, et les campagnes élaborées en interne sont tout autant valorisées que les campagnes d'agence de communication.

Pour les communes, 5 catégories sont définies selon le nombre d'habitants :

- de 100 à 1 000 habitants
- de 1 001 à 2 000 habitants
- de 2 001 à 3 500 habitants
- de 3 501 à 12 500 habitants
- Plus de 12 501 habitants

Pour les EPCI, les communautés de communes ou les métropoles concourent toutes dans une seule et même catégorie

Jury

Présidé par Dominique CAP, Président de l'AMF 29, il est composé de :

- journalistes, professionnels de la communication
- créatifs
- partenaires
- lauréats de l'édition passée.

RÉSULTATS

Pour la catégorie de 100 à 1000 habitants, le bulletin municipal de Saint Rivoal a donc été élu meilleur journal communal. Il devance celui de La Feuillée (2^{ème}) et Guillegomarc'h (3^{ème}).

Les membres du jury ont choisi le journal de Saint Rivoal car ils ont aimé la qualité des contenus, la diversité des rubriques, l'originalité et le confort de lecture (mise en forme). Ils ont également souligné le fait que le journal soit totalement réalisé en interne (sans recourir à une prestation extérieure) : rédaction, mise en page, impression et distribution.

REMERCIEMENTS

La municipalité remercie l'ensemble de l'équipe qui contribue à l'élaboration de ce journal municipal :

- Les rédacteurs principaux (Yves-Claude Guillou, Hervé Quéré,



- Laurent Rannou, Michel Le Signor et Mickaël Toullec),
- Les membres des associations qui rédigent et transmettent des articles,
- Les partenaires de la commune (PNRA, Monts d'Arrée communauté, etc.) qui nous transmettent des informations ou des articles,
- Katell Guillou qui réalise la mise

en page du document, afin de le rendre plus attrayant et plus lisible,

- Les agents municipaux, notamment Nadia Hemery qui imprime et agrafe les journaux,
- Les élus municipaux qui assurent la distribution dans les boîtes aux lettres des habitants.

Mickaël Toullec

Repas du CCAS

Le repas traditionnellement offert aux aînés par la commune et le Centre communal d'action sociale (CCAS) s'est déroulé le dimanche 28 octobre à l'auberge du Menez. A Saint Rivoal, la commune invite à ce repas les personnes de plus de 60 ans, qui habitent à Saint Rivoal ou qui sont propriétaires de résidences secondaires et les conseillers municipaux. Les 40 convives ont ainsi pu apprécier un très bon repas.

Mickaël Toullec



TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE à Kergombou

Début septembre, suite à la sécheresse de cet été, la canalisation qui alimente le village de Kergombou a subi des dégradations provoquant d'importantes fuites d'eau, privant d'eau les villages de Penn Ar Favot, Kergombou et Lann Ar Marrou.

Cette canalisation en fonte de 300m, la plus ancienne de la commune, a dû être remplacée. Nous avons fait appel à l'entreprise de travaux publics, Riou Philippe, de Pleyben, qui est intervenue rapidement malgré leur calendrier de travaux bien chargé.

En deux jours, nous avons posé 300m de tuyau en PVC PE. L'employé communal et moi-même ayant participé à ces travaux, je remercie Philippe Riou et Dominique Ducassé qui ont travaillé jusqu'à très tard dans la journée pour que les coupures d'eau soient les plus courtes possibles. Ces travaux ont coûté 5 300 € au budget de l'eau.

Je remercie également la famille Pichon de Kergombou de nous avoir autorisé à passer la canalisation dans leur propriété.

Yves-Claude Guillou



Le prix de L'EAU

Vous allez recevoir prochainement vos factures d'eau et d'assainissement pour ceux qui sont raccordés au réseau collectif.

Outre l'abonnement et le prix du m³ consommé qui sont perçus par la commune pour entretenir le réseau et les traitements de l'eau, vous allez payer une redevance pollution domestique pour l'eau et une redevance réseau de collecte pour l'assainissement collectif. Ces deux taxes sont reversées à l'agence de l'eau Loire Bretagne dont nous dépendons. Ces taxes servent à alimenter un fond de 359 millions d'euros dont nous vous donnons le détail ci-joint :

Vous pouvez remarquer que 80% (69,91% payé par les abonnés et 9,72% payé par les collectivités) des recettes proviennent des factures d'eau des ménages, et que les distributeurs de produits phytosanitaires (herbicides, pesticides etc.) ne contribuent qu'à hauteur de 7,47%.

L'Etat prélève environ 30% de ces recettes pour financer d'autres actions que la protection de l'eau ou la lutte contre la pollution (ex : financement de ONCFS, AFB).

Nous vous invitons à donner votre avis en ligne sur le site **www.prenons-soin-de-leau.fr**

PRIX MOYEN POUR UNE CONSOMMATION DE 120 M³

	Eau	Assainissement
France	246,00 €	231,00 €
Finistère	268,00 €	276,00 €
Saint Rivoal	204,80 €	202,20 €

Yves-Claude Guillou

COMBIEN COÛTENT LES REDEVANCES 2017 ?

L'impact des redevances de l'agence de l'eau est en moyenne de l'ordre de 13,5 % du prix du m³ d'eau sur l'ensemble du bassin.

En 2017, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à 359 millions d'euros dont 285 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2017 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne



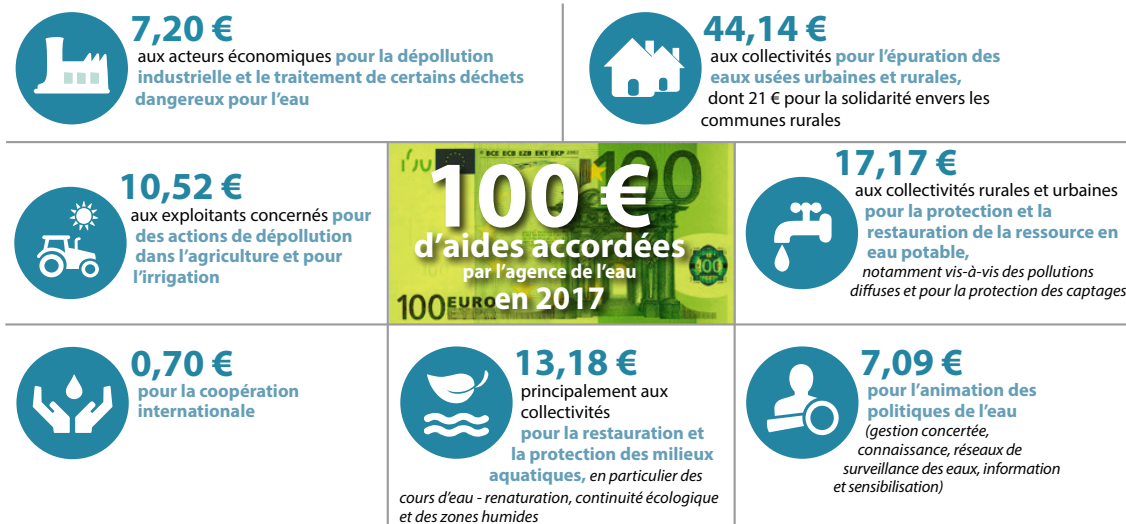
À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions, avances) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2017 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides programmées en 2017) source agence de l'eau Loire-Bretagne



PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE de plus en plus de personnes touchées

Selon l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE), le phénomène de précarité énergétique touche près de 5 millions de ménages (12 millions d'individus) en France dont 52 000 ménages dans le Finistère. Le Centre Ouest Bretagne est, en proportion, un territoire encore plus sensible à ce phénomène. Une situation fréquente dans les campagnes où la population est plus pauvre et où les vieilles maisons sont difficiles à chauffer, faute d'isolation. Des travaux, souvent coûteux, sont irréalisables sans aide financière. Heureusement, des aides financières existent au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement, des tarifs sociaux de l'énergie ou pour la rénovation du logement.

QU'EST CE QUE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ?

La loi du 12 juillet 2010, dite « loi Grenelle 2 », portant engagement national pour l'environnement, pose une définition de la précarité énergétique : « est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ».

Si certains la jugent restrictive car elle ne traite que du logement (et pas du transport par exemple), cette définition a le mérite de bien faire le lien entre deux aspects, les ressources et les conditions d'habitat.

QUI EST TOUCHÉ ?

Pour quantifier plus précisément la précarité énergétique, il est d'usage de comptabiliser les ménages qui consacrent plus de 10 % de leurs revenus aux dépenses d'énergie dans le logement. Les nombreuses données chiffrées montrent que tous les âges sont touchés et de nombreuses situations concernées :

- 87 % des ménages en situation de précarité énergétique sont dans le parc privé ;
- 70 % d'entre eux appartiennent au premier quartile de niveau de vie, soit les 25 % de ménages les plus modestes ;
- 62 % sont propriétaires-occupants ;
- 55 % ont plus de 60 ans ;
- plus d'un million des propriétaires résident en maisons individuelles.

UN PHÉNOMÈNE PLUS IMPORTANT EN CENTRE OUEST BRETAGNE (COB)

15 % des ménages bretons sont aujourd'hui considérés en précarité énergétique liée au coût du chauffage ou des transports, avec des pics montant jusqu'à 30 % de

la population dans le Centre-Bretagne. Ceci s'explique pour deux raisons. Les habitants du Centre Bretagne sont, en moyenne, plus pauvres : le revenu fiscal médian du territoire du Centre Ouest Bretagne s'élève à environ 14 000 €, soit près de 20 % de moins que le revenu médian breton.

La deuxième raison est la mauvaise qualité thermique du parc de logements du territoire du COB. 63% de la surface du patrimoine résidentiel du COB a été construite avant 1975, date de la première réglementation thermique et du début de l'isolation des logements. Même si une certaine partie de ces logements a pu bénéficier de travaux d'amélioration thermique, la majorité des logements se situe dans les classes D, E, F ou G, soit des consommations de plus de 150 kWh par m² et par an.



UN IMPACT SUR LA SANTÉ

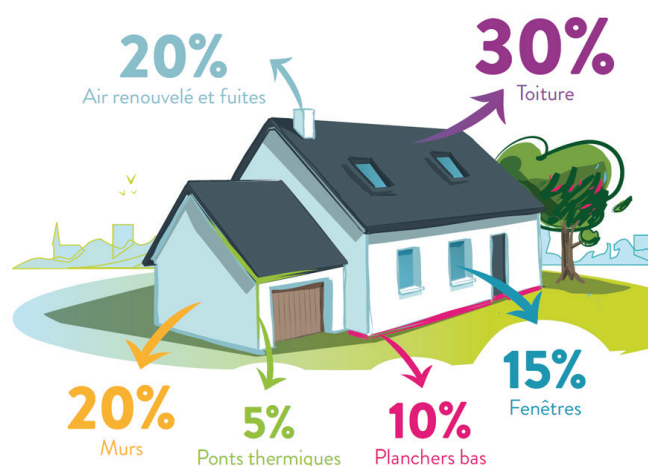
La précarité énergétique est également en lien avec la santé même s'il est toujours difficile de bien discerner les relations de causalité. Une étude française montre ainsi que l'état de santé des personnes en situation de précarité énergétique est plus dégradé que celui des personnes qui n'y sont pas soumises.

UNE PRIORITÉ : L'ISOLATION

Le chauffage constitue 67 % des consommations énergétiques et la production d'eau chaude sanitaire 12,1 %. **L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas.** Avant de penser à changer son système de chauffage, le premier réflexe à avoir est de bien isoler son logement. Un logement bien isolé, dont les déperditions de chaleur sont réduites, consomme moins d'énergie pour le chauffage et vous permet de réduire votre facture. Il est aussi plus confortable.

Par contre, si vous commencez par changer votre chauffage dans un logement mal isolé, vous serez tenté de vous équiper d'un matériel puissant (donc plus coûteux) pour pouvoir chauffer suffisamment. Si vous isolez votre logement par la suite, votre équipement deviendra surdimensionné et fonctionnera alors en sous-

régime, ce qui accélérera l'usure du matériel, dégradera son efficacité et accroîtra sa consommation d'énergie et ses émissions de polluants.



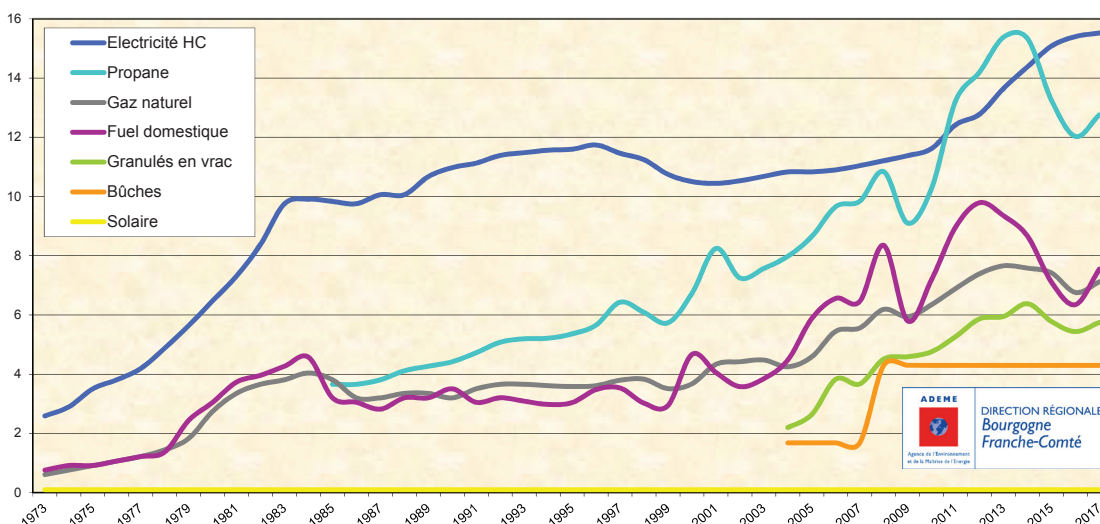
LE COÛT DES ÉNERGIES

Afin de prendre la bonne décision lors de l'installation ou le remplacement d'un système de chauffage, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) propose un graphique qui illustre l'évolution du prix des énergies de 1973 à fin 2017. Ce seul indicateur ne suffit évidemment pas à dresser un tableau complet des coûts d'un système de chauffage car il faut y ajouter le budget lié à l'installation, à l'entretien et aux réparations. Pour autant, l'étude de l'ADEME permet vite de se rendre compte du coût prohibitif de l'énergie électrique en comparaison des autres sources d'énergie. **Le prix de l'électricité a ainsi été multiplié par 7 en France en un peu plus de quarante ans !** Cette hausse rapide est dû à de multiples facteurs désormais bien connus (augmentation des charges d'EDF, vieillissement du parc nucléaire, etc.). L'électricité devrait rester l'énergie de chauffage la plus chère dans les prochaines années. Outre les difficultés financières notoires d'EDF

qui laissent craindre une inflation continue des tarifs, l'ADEME établit des projections assez pessimistes. Elle s'appuie sur l'hypothèse d'une augmentation du coût global de l'énergie électrique de 6 % par an pendant au moins dix ans.

Des solutions plus économiques existent. L'ADEME rappelle que l'énergie solaire thermique permet de chauffer pour l'équivalent de 0 € par kWh (apports passifs). Toutefois, selon l'orientation et la configuration du logement, le solaire ne peut pas chauffer tous les types de logements ou ne suffit parfois pas à chauffer pendant tout l'hiver. Au classement des énergies les moins chères, viennent ensuite le bois bûches puis les granulés de bois. Ceux-ci vous reviennent moins cher si vous choisissez un conditionnement en vrac plutôt qu'en sac. Ensuite, on trouve le fioul domestique et le gaz naturel, qui sont des énergies fossiles très dépendantes des cours du marché.

Evolution du prix des énergies à usage domestique - Secteur de l'habitat - de 1973 à 2017



LES MESURES DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le volet curatif

En terme de lutte contre la précarité énergétique, les premières mesures ont été destinées à aider les ménages à payer leurs factures d'énergie :

- depuis 1984, il existe des aides financières directes aux impayés dans le cadre des Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) pilotés par les conseils départementaux (voir focus) ;
- en 2004 pour l'électricité et puis en 2008 pour le gaz, ont été créés les tarifs sociaux de l'énergie, le TPN (tarif de première nécessité pour l'électricité) et le TSS (tarif spécial de solidarité pour le gaz), récemment élargis dans le cadre de la Loi Brottes (avril 2013).

Le volet préventif

Ces mesures ont été complétées par un dispositif

préventif destiné à améliorer la performance énergétique des logements, avec les Fonds sociaux d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie et plus massivement, depuis 2010, le Programme « Habiter Mieux », piloté par l'Agence nationale de l'habitat (Anah). L'Etat propose aussi des aides financières pour des travaux de rénovation énergétique des logements existants.

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-aides-financieres-renovation-habitat-2018.pdf>

Des associations aident aussi les personnes en précarité énergétique. SOLiHA (Solidarité Habitat) est une association qui aide les personnes, tant sur le plans technique que financier. La Fondation Abbé Pierre aide aussi les ménages à boucler leur budget. En Bretagne, sur les 3 dernières années, la Fondation Abbé Pierre a ainsi aidé près de 300 familles pour un montant de 500 000 euros.

La visite eau-énergie, une aide pour les particuliers

Le Conseil départemental du Finistère pilote un programme de lutte contre la précarité énergétique : le service départemental d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SDIME). Il finance des visites eau-énergie, réalisées au domicile des personnes en précarité énergétique par les Agences locales de l'énergie. Ces visites doivent permettre aux ménages de repérer les causes d'inconfort ou de surconsommations sur lesquelles agir. Des aides financières ou d'accompagnement ont été développées sur ces différents volets. Le processus s'effectue en trois étapes : un repérage des ménages exposés, un diagnostic socio technique à domicile, une orientation vers des solutions appropriées proposées par les acteurs du territoire.

UN PROGRAMME EN DIRECTION DES PLUS FRAGILES

Les visites eau-énergie s'adressent aux locataires et propriétaires occupants qui sont éligibles au plafond dérogatoire du Fonds de solidarité pour le logement du Conseil Départemental (voir page suivante) et qui rencontrent les problèmes suivants :

- Des difficultés dans le paiement des factures d'eau et/ou d'énergie,
- Un inconfort thermique par souci d'économie (froid ressenti, restriction de chauffage, humidité du logement, présence de moisissures...)
- Des consommations d'eau et d'énergie inhabituelles ou incohérentes par rapport à leur logement et à la taille de leur foyer.

LES OBJECTIFS

Les objectifs sont les suivants :

- réaliser un diagnostic technique gratuit à domicile par des professionnels dans le but de détecter les causes d'inconfort et/ou de surconsommation et de repérer les logements énergivores nécessitant des travaux de rénovation énergétique.
- sensibiliser les habitants aux éco-gestes.
- fournir des astuces et des conseils personnalisés et orienter vers des solutions durables et adaptées.
- informer sur les différentes aides mobilisables (financières, accompagnement technique, juridiques ou sociales, etc.).

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Si vous êtes éligibles, vous pouvez contacter les deux principaux acteurs du programme que sont le service départemental d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SDIME) et l'agence locale de l'énergie du Pays COB, l'AlecoB (voir coordonnées ci-dessous). Vous pouvez aussi contacter d'autres acteurs locaux sensibilisés et formés au dispositif : le CIAS, la Mission locale, la CAF, la MSA, la CLCV, l'ADIL, les bailleurs sociaux, etc. Un dossier sera créé par le SDIME comprenant une fiche d'orientation accompagnée des éventuelles factures d'eau et/ou d'énergie du ménage. À réception du dossier, une demande d'intervention sera formulée auprès de l'ALECOB qui prendra contact avec le ménage pour planifier la visite qui nécessite une disponibilité de 2 à 3 heures.

Ce temps d'échange ambitionne :

- L'analyse des factures d'eau/d'énergie avec le ménage (abonnement, chèque énergie...),
- Une discussion avec le ménage sur ses habitudes de vie, l'utilisation des équipements, etc.
- L'évaluation globale du bâti (performance énergétique et sécurité),
- La vérification de la performance énergétique des équipements du logement,
- La remise de petits matériels pour favoriser les économies d'eau/d'énergie (ampoules, multiprises, programmateur, thermomètre, etc.),
- Une information sur les éco gestes .

À l'issue de l'intervention, les informations recueillies auprès du ménage et les préconisations sont saisies dans un rapport.

Les critères d'éligibilité

La visite eau énergie s'adresse aux ménages dont les ressources sont inférieures ou égales au plafond dérogatoire du Fonds de Solidarité Logement.

Composition du Foyer	1	2	3	4	5	6	Personne supplémentaire
Ressources mensuelles	1345€	1960€	2357€	2622€	3068€	3458€	386€

Les aides financières

Des aides financières existent pour mettre en œuvre les préconisations formulées à l'issue de la visite.

L'Aide à la Maîtrise et aux Économies d'Énergie - AMEE		
Équipements et matériaux	<ul style="list-style-type: none">• Réfrigérateur, congélateur, lave-linge...• Matériaux• Équipement de chauffage -pose d'un convecteur, radiateur à bain d'huile, poêle (appareils à pétrole exclus)...• Installation d'une VMC	Participation financière maximale 610 €
Travaux *	Travaux d'amélioration des performances énergétiques ou des consommations d'eau du logement	Participation financière maximale 2 000 €
L'Aide à la Maîtrise des Consommations - AMC		
Achat de petits équipements	Petits équipements destinés à réduire la consommation d'eau et/ou d'énergie du logement Ex : ampoules, mousseurs, programmateurs, multiprise coupe veille, boudins de porte...	350€ pour une personne seule + 75€ par personne supplémentaire au foyer. Plafond 610 €
Travaux légers d'entretien et de réparation	Intervention d'un plombier, de l'électricien, du chauffagiste, du couvreur pour de petites réparations, remise en état d'une VMC, chasse d'eau...	

* pour les propriétaires occupants

CONTACTS

ALECOB

Agence locale de l'énergie et du climat du Centre-Ouest-Bretagne
Maison des services publics
BP 226
29834 Carhaix Cedex
Tél. 02 98 99 27 80
alecob@wanadoo.fr

Conseil départemental du Finistère

Direction de l'insertion, de l'emploi, du logement et du développement
Mission de lutte contre la précarité énergétique
32 boulevard Duplex - CS 29029
29196 Quimper Cedex
Tél. 02 98 76 22 35
mlpe@finistere.fr

Mickaël Toullec

Nous voulons des COQUELICOTS



Il y a environ 1 mois et demi, lorsque j'ai entendu pour la première fois cette expression : "Nous voulons des coquelicots", je me suis demandé ce que cela pouvait bien vouloir dire.

Des informations sur ce mouvement me sont parvenues quelques temps après. Il s'agit au départ d'une association de 15 bénévoles sans argent, totalement méconnue du grand public, qui décide le 12 septembre 2018 de lancer un immense appel afin d'organiser la résistance pour l'interdiction de tous les pesticides. Ce projet, totalement utopique a priori, avait peu de chance d'aboutir, sauf qu'il correspond à une attente d'une grande partie de notre société. En effet, de 15 personnes le 12 septembre, leur appel regroupe, au moment où ces lignes sont écrites, 325 000 signataires.

Ce mouvement propose que, tous les premiers vendredi de chaque mois, les habitants de toutes les communes de France se retrouvent devant leur mairie. Le but de ces rassemblements citoyens est d'aboutir, au bout de 2 ans, à un soutien de 5 millions de personnes, désireuses de montrer leur détermination à vouloir la totale interdiction de tous les pesticides.

MAIS POURQUOI LE BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT RIVOAL ABORDE-T-IL CE SUJET?

Le premier regroupement dans notre commune a eu lieu le vendredi 5 octobre devant la mairie. Nous étions 40 personnes vers 18 h 30, (c'était à cette date, le seul regroupement du centre Finistère).

Dans les échanges que nous avons eus ce soir là, sont revenus des souvenirs d'enfance sur l'absence aujourd'hui des fameux coquelicots et bleuets qui parsemaient les champs de céréales au moment des moissons de notre jeunesse.

De la quasi disparition des moineaux avec leurs grandes envolées dans les cours de fermes. Des hirondelles que l'on pouvait voir alignées en très grande quantité sur les fils électriques en septembre.

J'ai aussi le souvenir de trajets en voiture dans les années 1970 où le pare brise de notre véhicule était constellé d'insectes écrasés, alors que, maintenant sur ces mêmes trajets, notre pare brise reste pratiquement propre.

Nous avons convenu que la disparition de plus en plus d'espèces vivantes était la conséquence de l'utilisation des pesticides par tous les acteurs de notre société, que ce soit par leur utilisation privée, publique ou professionnelle.

Ceux qui le souhaitent peuvent se retrouver tous les premiers vendredi de chaque mois devant la mairie, à 18h30 et aussi participer à l'appel du mouvement et signer la pétition nationale.
<https://nousvoulonsdescoquelicots.org/>

Pour ceux qui souhaitent avoir plus d'informations, vous pouvez lire le livre de Fabrice Nicolino et François Veillerette "Nous Voulons des coquelicots" aux éditions "Les Liens qui Libèrent", livre qui peut être consulté à la bibliothèque de Saint Rivoal.

Michel Le Signor





Action participative

L'ENTRETIEN DU CIMETIERE



L'Assemblée nationale a voté, le 23 janvier 2014, l'interdiction de l'usage des pesticides dans les espaces verts publics à partir de 2020.

La démarche zéro Phyto a, dès lors, disposé d'un calendrier et d'un cadre législatif. Au-delà des parcs et jardins, c'est un pan entier de l'aménagement urbain qui est concerné, avec bien sûr à la clé un impact non négligeable sur l'eau, notre santé et les milieux naturels.

Plus récemment (précisément à partir du 1er janvier 2017), la Loi de transition énergétique a supprimé l'emploi des pesticides dans les lieux publics. Dans ce contexte, toutes les collectivités vont faire évoluer leurs pratiques.

Ainsi, lors du conseil municipal du 14 septembre 2018, il a été décidé d'engager une réflexion sur les techniques douces à mettre en œuvre pour maintenir en bon état le cimetière sans faire appel aux pesticides. L'idée fut d'ouvrir la discussion à tous ceux qui le souhaitaient, sous la forme d'une réunion qui s'est tenue le 17 septembre à Saint Rivoal. Dans la continuité de celle-ci, la date du rendez-vous fut fixée et une invitation fut distribuée dans les boîtes aux lettres.

Par motivation et aussi par conviction, un groupe de près de vingt personnes s'est retrouvé le mercredi 26 septembre, équipé de binettes, de seaux, de sarcelles et de brouettes, tout cela dans une bonne ambiance. Pour preuve, le petit «apéro» partagé par l'équipe dans le jardin du presbytère ou Jean Morvan nous a également présenté sa sarceuse sur roue (fabriquée quelques jours avant) qui, dans l'avenir, pourra être utilisée.

ÉVOLUTION DE LA DÉMARCHE SUR LA COMMUNE

La motivation est forte au sein du groupe pour se retrouver de manière régulière; en effet, le résultat était au rendez-vous. D'autres personnes envisagent bien sûr de se joindre à l'équipe, leurs emplois du temps ne leur ayant pas permis d'être présents lors de la première intervention. On peut le constater : la démarche est bien engagée à Saint-Rivoal.

Laurent Rannou

FUSION

Locmaria-Berrien Poullaouen

Le conseil municipal de Locmaria-Berrien a décidé de fusionner avec la commune de Poullaouen au 1er janvier 2019. Cette commune nouvelle veut adhérer à Poher communauté. Le Préfet a demandé aux 13 communes de notre communauté de communes et à Monts d'Arrée Communauté de se prononcer sur cette fusion. 11 communes sur 13 ainsi que le conseil communautaire ont voté contre cette adhésion.

Si cela se confirme comme nous le pensons, la communauté de commune se retrouvera à 12 communes.

Avec la perte de cette commune, Monts d'Arrée communauté sera amputée d'environ 80 000€ de recettes, sachant qu'une partie de la zone d'activités du Vieux tronc se situe sur la commune de Locmaria. On ne peut que regretter que le conseil municipal de Locmaria Berrien ait décidé de fusionner avec Poullaouen sans consultation de la population, d'autant que plus de 80% de celle-ci y est opposée.

Nous ne comprenons pas l'intérêt de cette fusion pour Locmaria. Si Saint-Rivoal était resté rattaché à Brasparts, nous n'aurions plus d'école, pas de bibliothèque ni peut être de commerce et la population serait moins importante qu'à ce jour.

Yves-Claude Guillou



ADMAR

du secteur de Brasparts

L'association locale du secteur de Brasparts a été fondée en 1972 pour 3 communes : Brasparts, Saint Rivoal et Lannédern auxquelles se sont jointes Lopérec, Loqueffret et Le Cloître Pleyben. Elle fait partie du réseau national ADMAR, premier au niveau national, des services d'aide à la personne. Notre association travaille en étroite collaboration avec les infirmières du secteur.

Les missions couvertes sont : l'aide à la personne, l'aide à la famille dont les enfants de moins de 3 ans, la télé-assistance et, pour un secteur élargi à 10 communes, le portage de repas, en collaboration avec la restauration municipale de Brasparts qui confectionne les repas. En milieu rural, ces services sont essentiels pour permettre le maintien à domicile des personnes âgées, soulager les familles, les parents de jeunes enfants. Le portage de repas peut prévenir chez les personnes âgées les cas de dénutrition et de déshydratation qui ont souvent des conséquences néfastes sur le maintien de l'autonomie et des facultés intellectuelles. La télé-assistance permet les secours en cas de chutes et rassure les familles.

A ce jour, notre association comprend 13 aides à domicile très majoritairement qualifiées. Un secrétariat chargé des tâches administratives assure le lien avec les familles, les salariées et les bénévoles. L'association est entrée dans la démarche d'amélioration de la qualité, gage de bon fonctionnement du service et nécessaire au maintien des autorisations et des agréments.

Chaque commune a un référent qui renforce le lien de proximité avec les usagers et les communes qui soutiennent l'action de l'association. La référente de l'association sur la commune de Saint-Rivoal est Annick Louboutin. Avec toute l'équipe, nous ferons notre possible pour vous donner satisfaction.

Numéro de téléphone du bureau ADMAR : 02.98.81.46.38

Annick Louboutin

Histoires de ROUTES ET CHEMINS

Aujourd'hui, chacun trouve normal et pratique de se rendre jusqu'à sa maison avec sa voiture. Il n'en a pas toujours été ainsi et loin de là. En effet, les routes carrossables étaient rares il y a une centaine d'années et l'accès à certains villages n'était possible qu'à pied ou à cheval. La distribution des chemins ne se faisait pas en étoile à partir du bourg comme maintenant. Les axes de circulation allaient au plus court d'un village à l'autre mais la pente des chemins n'était pas prévue pour les véhicules à moteur.

On peut le visualiser un peu sur un extrait du plan du cadastre de 1813 où l'on constate que Bodengar, Pennaguer et Lann-ar marroù communiquaient assez bien entre eux, ou même St-Cadou mais très peu avec le bourg de St-Rivoal. D'autres villages comme Stangannay, Ty-Béron, Goaremmig, étaient plutôt isolés.

Un mouvement de modernisation avait pourtant été lancé par la loi du 21 mai 1836 (sous Louis Philippe) pour encourager l'amélioration des chemins de grande communication et des chemins vicinaux, notamment par la conversion des budgets nécessaires aux communes en journées de travail fournies par les contribuables (2 à 4 jours par an suivant les époques). Les termes de cette contribution étaient revotés chaque année en conseil municipal. Ceci durera jusqu'en 1961-1962.

C'est la loi du 20 août 1881 qui a créé le statut de **chemin rural**.

En 1934, une délibération spécifique que « le service vicinal sera chargé, en sus de ses attributions normales, des travaux et de la surveillance des chemins ruraux ».

L'ordonnance 59-115 du 7 janvier 1959 a supprimé les chemins ruraux reconnus qui se sont vus soit incorporés à la voirie communale (sur délibération expresse du conseil municipal), soit incorporés à la voirie rurale (voir tableau page suivante).



GUIDE DES TERMES UTILISÉS

Chemin d'exploitation : fait partie du patrimoine de personnes privées (ils sont cadastrés). Les chemins ou sentiers d'exploitation peuvent parfois être ouverts à la circulation publique, avec l'accord des propriétaires intéressés. Dans ce cas, le code de la route s'y applique et le maire y exerce les pouvoirs de police.

Chemin rural : Ils font partie du domaine privé de la commune sur le territoire de laquelle ils sont situés (pas de numéro de cadastre). Quand les chemins ruraux sont affectés à la circulation publique, ils sont soumis aux dispositions du code de la route. L'aliénation est possible sous certaines conditions.

Chemin vicinal : est aussi un chemin rural, faisant partie du domaine public communal. Il est inaliénable. Ce sont des chemins destinés à desservir l'intérieur de chaque commune et ils sont soumis aux dispositions du code de la route.

Les délibérations du conseil municipal utilisent souvent le terme « chemin rural » pour les chemins qui sont mis en travaux car il faut attendre 1959 pour les voir classés en **voirie communale** (voir plus-haut).

Chemin de grande communication : exemple la route de Brasparts à Sizun (devenue route départementale);

HISTORIQUE DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL CONCERNANT LA VOIRIE :**13 janvier 1935**

Classement du chemin rural de Bodingar à Croas ar Voënnec en chemin vicinal (chemin désigné actuellement par route de Park-ar-zont)

11 août 1936

Classement des chemins de Stangannay et Lost-ar-hoat en chemins ruraux

11 octobre 1936

Inscription au programme rural subventionné par l'état et le département du chemin rural de Penn-ar-guer au moulin du Pont-glaz. Reconnaissance et fixation du tracé le 3 juillet 1938. Vote d'un emprunt le 5 novembre 1939. Changement d'entrepreneur le 7 novembre 1943 suite à une interruption dans les travaux.

17 octobre 1943

Inscription au programme rural subventionné des chemins ruraux de Langué et Bodingar

13 février 1944

Inscription au programme rural subventionné des chemins ruraux de Ty Béron, Moulin d'en bas, Kergombou

3 mars 1946

Emprunt pour le chemin de Bodingar, demande à Brasparts d'achever le chemin du Favot à Pennafavot, déviation de l'eau de la place, demande de classement en chemin rural du chemin reliant Bodenna à la route nationale Morlaix-Quimper

30 juin 1946

A nouveau, demande de classement du chemin rural de Bodenna à la route nationale Morlaix-Quimper

4 mai 1947

A nouveau, Emprunt pour le chemin de Bodingar au Crédit agricole

28 janvier 1950

Taxes de voirie=4 jours de prestations vicinales : 3 journées de travail, 1 journée en argent

Classement du chemin du Moulin d'en bas en chemin rural

26 février 1950

Chemin de Lannarmarou : le maire fait connaître les difficultés s'opposant à la poursuite des travaux primitivement prévus. Le conseil décide de modifier le tracé.

22 janvier 1954

Kergombou : réaménagement du chemin rural reliant le poste [transformateur] n°4 au village de Kergombou.

27 février 1955

Le conseil approuve le tracé du chemin au Moulin d'en bas, le tracé du chemin de Goarimic sur 7m [de largeur] au lieu de 8 m, prévu sur le programme établi

23 novembre 1957

Prestations vicinales=4 jours dont 1 jour en argent. Priorité des travaux Moulin d'en bas sur Goarimic.

30 janvier 1958

Réfection du pont entre Kergombou et Ar Veil all (moulin du Glujeau) + Réparation du chemin de Bodingar.

30 mars 1958

Empierrement du chemin rural de Lost ar hoat, à la suite de travaux de terrassement effectués par les demandeurs.

19 octobre 1958

Prestations vicinales=4 journées dont 1 journée en argent, choix d'une largeur de 3,50m pour les chemins de Moulin d'en bas et Goarimic.

23 janvier 1959

Demande d'empierrement des chemins de Stumenvén à Stangannay. Le conseil décide que ce sera fait après terrassement de Moulin d'en bas et Goarimic

6 juillet 1959

Suite à l'ordonnance du 7 janvier 1959, le conseil est appelé à dresser la liste de chemins à incorporer à la voirie communale. Sont inscrits les

chemins de Pont-glaz, Stangannay, Kergombou, Lost ar hoat.

10 décembre 1960

Le conseil renonce à la taxe de prestations et de voirie pour l'année 1961, opte pour les centimes additionnels¹ généraux dont le nombre sera fixé lors du vote du budget 1962.

27 mai 1961

Le conseil municipal charge les Ponts et Chaussées de la gestion des chemins ruraux et des voies communales.

14 mai 1963

Emprunt à la caisse de dépôts et consignations pour travaux sur la voirie communale.

3 octobre 1964

Demande de subvention au conseil général pour les travaux de voirie exécutés sur les chemins ruraux de Kergombou et Goas al ludu. Le conseil fixe aussi les tarifs de goudronnage au m² pour les particuliers.

15 février 1967

Suite à une subvention obtenue du Conseil Général, le conseil municipal décide de faire goudronner la voie communale dite chemin de Bodenna et la place de la mairie.

19 février 1968

Suite à une subvention obtenue du Conseil Général, le conseil municipal décide de faire goudronner la voie communale de Stangannay.

5 février 1969

Suite à une subvention obtenue du Conseil Général, le conseil municipal décide de faire goudronner la voie communale de Bodingar.

6 novembre 1969

Comme chaque année : Appelée à examiner les ressources de voiries à voter en 1970, [] le C M reconduit les centimes généraux dont le montant sera fixé au moment du vote du budget primitif de 1970.

1- Le centime additionnel est une taxe supplémentaire proportionnelle ayant pour assiette un impôt.

D'AUTRES SUJETS

Aujourd'hui encore l'historique des routes communales resurgit à certaines occasions car les références des gens ne sont pas les mêmes suivant les époques. Il fut un temps où on cédait à l'amiable un bout de terrain pour élargir ou percer une route, après une négociation orale entre le maire et le propriétaire concerné. Chacun y trouvait son intérêt : le maire qui pouvait ainsi faire avancer les

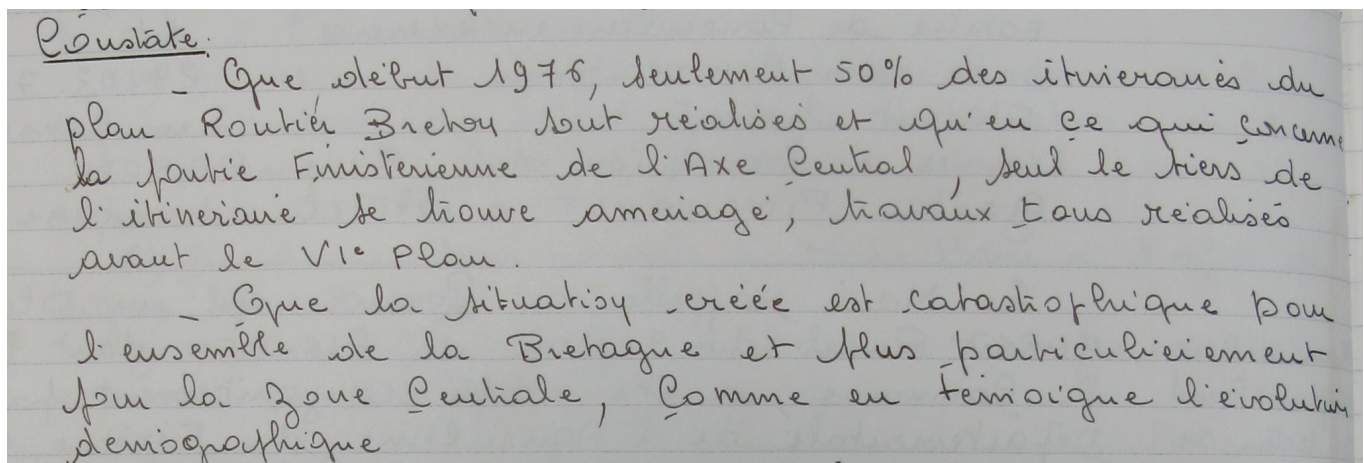
projets, le propriétaire qui bénéficiait du coup d'une meilleure route pour accéder chez lui. Entre gens de confiance, une promesse verbale ne pouvait pas être remise en cause sous peine de perdre toute crédibilité dans la communauté villageoise. C'était économique en paperasse mais peu satisfaisant au regard des exigences de preuves écrites que l'on a aujourd'hui.

Empierrement et goudronnage sont des problématiques qui vont s'élargir

progressivement à d'autres sujets : plan routier breton, éclairage public (FORCLUM), création de la DDE qui remplace Les ponts et chaussées, plan cadre d'urbanisme, classement des chemins de randonnées, changement de technique de revêtement (apparition de l'enrobé même sur des petites routes), reconquête par une nouvelle population de chemins abandonnés, etc.

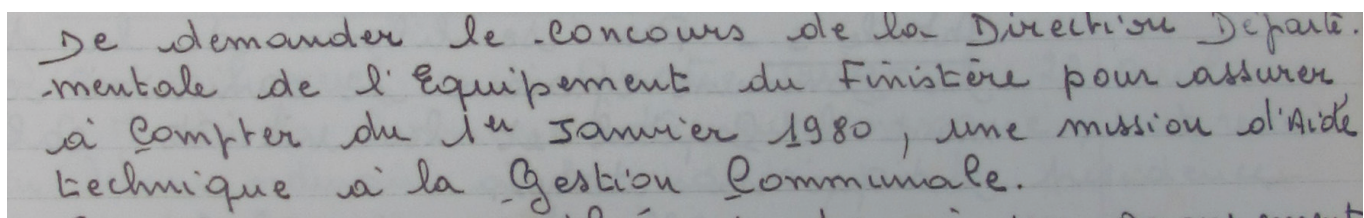
4 avril 1976

Plan routier (centre)-breton : protestation au sujet des retards pris dans les travaux



27 février 1980

Passage des Ponts et Chaussées vers la Direction départementale de l'équipement



1967-2010

La DDE était déjà en place depuis 1967. Jusqu'en 2001, les services de l'État (DDE) pouvaient exercer des missions de maîtrise d'œuvre pour les communes sur simple demande de leur part (délibération puis autorisation préfectorale). À partir de 2001, ils sont soumis au code des marchés publics dans les mêmes conditions de concurrence que les bureaux d'études privés. La DDE a évolué vers la DDTM en 2010.

4 Novembre 2018

Une équipe de volontaires, avec une bonne proportion de nouveaux habitants (voir page suivante), nettoie un chemin délaissé entre le Moulin Neuf et la route de Brasparts. C'est une pratique assez courante sur la commune. Cette fois, il s'agissait de faire le lien entre les plaisirs de la cuisine au four à bois et la reconquête d'une ancienne voie. Comme chaque année au printemps, on verra sûrement les chasseurs faire un travail du même genre sur d'autres tronçons.

Hervé Quéré

Chantier et repas PARTAGÉS



A l'époque où l'ancien CAT du Bourg de Saint Rivoal était à vendre, un collectif d'habitants-e-s (« Pour l'avenir de l'ancien CAT ») assez diversifié s'était constitué afin de racheter le lieu. Un de ses objectifs était de créer de nouveaux moments d'échange et d'activités entre les habitant-e-s de la commune. Au sein de ce collectif à émergé, au printemps dernier, l'envie d'organiser de manière ponctuelle des journées de chantier participatif d'intérêt commun et de repas partagé.

Profitant de la présence dans le bourg du four à pain de l'écomusée et de l'accord de la direction de ce dernier, les plats que chacun-e est convié-e à apporter pour ce repas peuvent ainsi être cuits au feu de bois puis être partagés par tou-ttes les intéressé-e-s. Ainsi, le 4 Novembre dernier, a été fixée la première journée pour mettre en pratique cette envie de « Chantier et Repas partagés ». L'information a été diffusée le plus largement possible dans la commune via Affiches et Flyers dans les boîtes aux lettres.

Au matin du dimanche en question, quelques personnes se sont occupées de préparer le four à renfort de nombreux fagots de petit bois, tandis qu'une bonne vingtaine d'autres se sont rendus au bord de la rivière, malgré la pluie et la grisaille, dans le but de dégager et de rendre à nouveau praticable le chemin creux du Moulin neuf. En à peine 2 heures de temps, le travail était accompli, et ce sont environ 30 personnes qui ont ensuite partagé le banquet constitué de nombreuses et appétissantes petites préparations, sous le hangar de la salle polyvalente.

Le collectif est satisfait de cette première, car la fréquentation a dépassé les espérances, et les idées fourmillent déjà d'autres journées similaires, car il existe bien d'autres chemins qui méritent d'être entretenus et soignés, et semble-t-il, d'autres fours à pain sommeillent dans les villages de la commune, en attendant d'offrir à nouveau leur chaleur...

Affaire à suivre donc, le collectif ayant prévu de se réunir fin Janvier pour esquisser une prochaine journée de réjouissances gustatives !

Le Collectif



SAINT-MICHEL en Saint-Rivoal

Cette chapelle fut fondée par le sieur de Kermabon en 1672, sous le titre de Saint-Michel de la Motte-Cronon. Le fondateur, le sieur de Kermabon, était seigneur de Roudoumeur dans la paroisse de Plonévez du Faou.

La chapelle du Mont-Saint-Michel, située sur le point culminant des montagnes d'Arrée, à 380 mètres d'altitude, domine un pays à peu près désert, car à ses pieds s'étendent à perte de vue des marais immenses de tourbe qu'on a essayé d'exploiter sans grand résultat.

Cette position de la chapelle l'expose à toutes les intempéries et nécessite des réparations incessantes; aussi, pendant la période révolutionnaire, la chapelle tomba-t-elle complètement en ruines.

En 1806, le recteur de Brasparts constatait avec tristesse « que la chapelle Saint-Michel était toujours en grande dévotion mais en ruine, il n'y a plus que des pierres que l'on songe à utiliser pour réparer les autres chapelles moins éprouvées » mais la piété des paroissiens pour cet

oratoire vénéré les porta à faire les sacrifices nécessaires à la restauration de la chapelle.

C'est ainsi que sortit de ses ruines, après la Révolution, la chapelle du Mont-Saint-Michel en Brasparts. Elle fut bénite solennellement au mois de juillet 1821 par M. Le Bléas, recteur de Brasparts.

En 1836, lorsque l'ancienne trêve de Saint-Rivoal fut érigée en paroisse, il fut absolument spécifié que la chapelle Saint-Michel qui, par sa situation, semblait appartenir à Saint-Rivoal, demeurerait attachée à Brasparts, et c'est vers cette époque, 1835, que les paroissiens de Brasparts élevèrent autour de la chapelle, pour la protéger contre le vent, ces sortes de remparts de pierres amoncelées qu'on y voit encore vers 1903.

« Traditionnellement, le Pardon se célèbre à deux époques : le dimanche qui suit le 8 mai, et le dernier dimanche de septembre. On s'y rend en pèlerinage des paroisses voisines. Saint Michel y est particulièrement invoqué pour obtenir du beau temps pendant la récolte et pour les malades. On voit assez souvent les pèlerins faire le tour intérieur de la chapelle nu-pieds »
(Ces commentaires sont extraits d'un texte de l'évêché)

Dès 1915, et pendant toute la durée de la Première Guerre mondiale, des pèlerinages supplémentaires furent organisés pour invoquer l'archange saint Michel, les pèlerins priant pour le retour de la Paix et des soldats.



L'ORIGINE DE L'ANCIEN NOM : LA MOTTE CRONON

Dans la littérature disponible, on a souvent rapproché «Cronon» du nom de quelques parcelles situées en bordure du chemin qui s'engage à partir des antennes de Rokinac'h vers le Mont. Ces parcelles sont désignées comme Goarem Craouen, ou Craouen.

Craouen pourrait être un endroit où il avait des noisetiers (kraoñ). Peut-être après tout, il n'est sans doute pas nécessaire d'appeler les dieux de la mythologie celtique à la rescousse dans ce cas. (Autres pistes : Kraou=crèche, Kra=côte)

Plus simplement, Cronon est probablement juste une allusion à la forme ronde du mont. Cronon n'est pas loin de couronne comme racine. En breton kranenn est un cylindre, ce qui est aussi approximativement la forme de la motte (Cronon) dont il est question au début de l'article.

Sur les plans cadastraux, Il faut aussi distinguer des gradations dans l'approche du mont : Gwaremm dans les parties basses et moins pentues, destinées à la fauche de la bruyère, dépendant du village de Rokinac'h. Puis Menez autour de la colline, communs destiné au pâturage à l'époque où il y avait des moutons là-haut, possession de l'abbaye du Rellec sous l'Ancien Régime. Enfin si l'on considère le sommet, c'est Tuchenn. Le même gradation s'observe autour du Kador : menez Kador (les communs liés au village de Botkador) et Tuchenn Kador, le sommet.

SAINT-MICHEL

L'archange serait apparu la première fois en Italie du Sud au Monte Gargano vers l'an 490. Le culte s'est étendu à toute l'Europe et s'est souvent fixé sur des hauteurs isolées au milieu d'une plaine inhospitalière : St-Michel sur le mont Pirchiriano dans la région de Turin, St-Michel de Normandie au milieu des marais, St-Michael-Mount à la pointe de la Cornouaille britannique, Chapelle St-Michel Kervikael à Bréhat, sans compter de nombreuses autres chapelles (à Plouguerneau, Douarnenez pour les finistériens).

A chaque fois, l'archange est invoqué pour protéger les habitants contre un environnement hostile. C'est sans doute lié au fait qu'il tient une lance (qui est manquante sur la statue de l'église de Brasparts ci-contre). On peut imaginer que le culte s'est installé sur des hauteurs qui servaient à l'origine à des groupes armés chargés de surveiller et défendre le territoire (Il y avait du monde autrefois dans le secteur, les alignements de menhirs de la Noce de pierres en sont témoins).



D'ailleurs, les allemands ne s'y sont pas trompés : ils y avaient installé un immense radar tournant (un système de radio-navigation en fait) pendant la guerre 39-45.

La piste circulaire d'appui est encore visible sur cette photo.



Depuis 1925, suite à la création de la commune, le mont est sur la commune de Saint-Rivoal. Cependant le problème des coûts d'entretien du site s'est posé très vite. Date importante, le 22 décembre 1962, le conseil ne donne pas son accord pour le classement du site de la chapelle en «site pittoresque» (suite à une proposition du préfet) mais propose de céder au département les parcelles 144 et 867 supportant la chapelle.

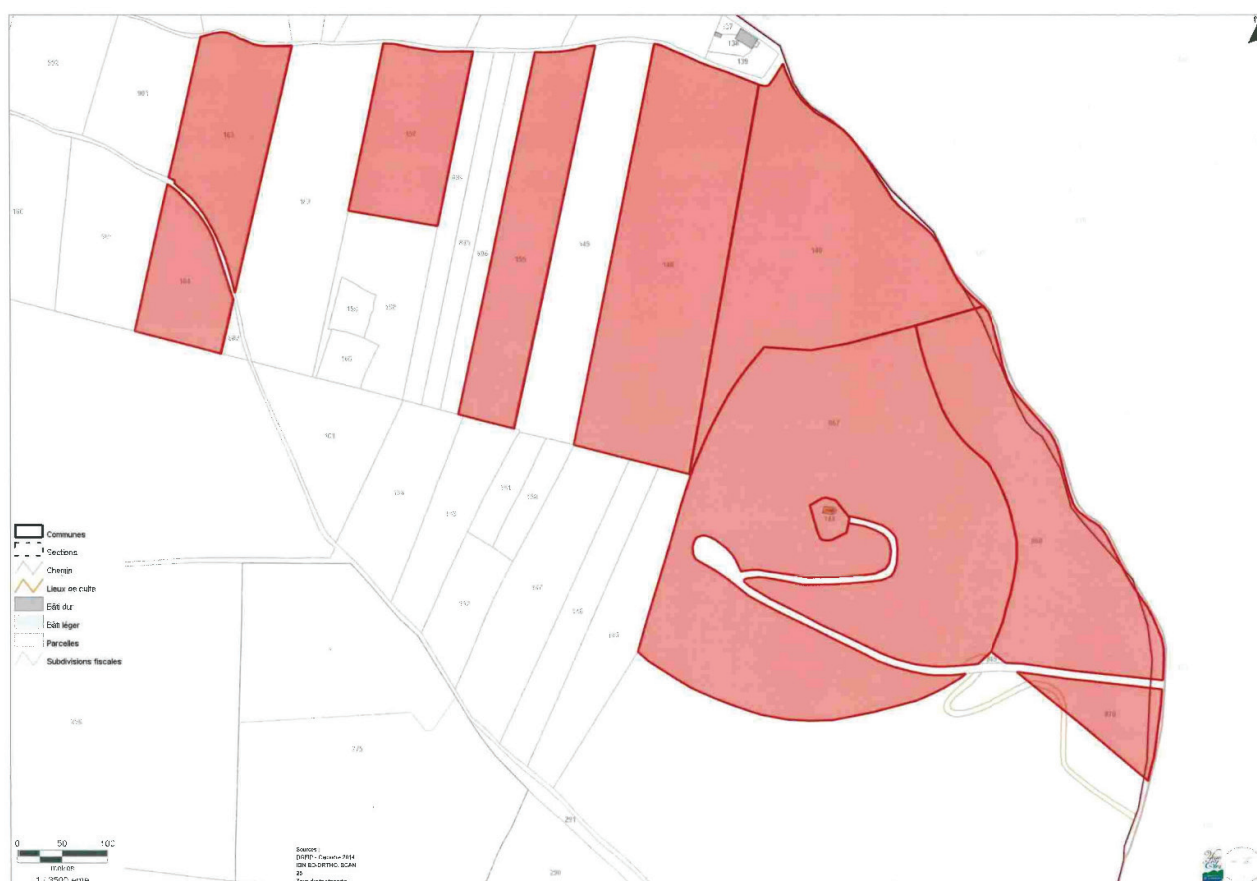
Le projet fait quand même son chemin et le 22 décembre 1981, le conseil donne un accord de principe pour la réhabilitation du mont «St-Michel de Brasparts» (sic).

Le temps passe et des accords sont trouvés : la délibération le 28 janvier 1993 stipule qu'une convention sera signée entre la commune, le PNRA et le département.

Dans le but de montrer le caractère Saint-Rivoalien du mont, le conseil demande que désormais tous les documents le concernant portent la mention : «Montagne Saint-Michel». Le conseil général finit par acheter les parcelles portant la chapelle et les environs proches du mont (dont la 144 et la 867, voir les parcelles en rouge sur le plan)

Il est très fréquent que des visiteurs s'adressent à la mairie de Saint-Rivoal pour demander la route du mont St-Michel. Un panneau dans le bourg, au carrefour de la route de Morlaix, sur la petite place triangulaire, serait bien utile. Au conseil départemental de jouer à nouveau, c'est de leur ressort normalement.

Hervé Quéré



LANDES de Bretagne

Il s'agit là d'un des paysages les plus typiques de Bretagne. Elles sont présentes à la fois sur les dunes et les falaises du littoral mais les plus grandes étendues se rencontrent dans les Monts d'Arrée. Elles sont composées la plupart du temps de végétaux de faible taille, du fait d'un sol pauvre et acide. Autrefois ressource de première importance pour l'agriculture, elles sont aujourd'hui protégées et conservées grâce à un entretien adapté à leur biodiversité.

Les structures publiques, de même que les associations et certains agriculteurs, continuent à suivre de très près l'évolution de ces milieux. Le principe de fauche, suivie d'exportation de la biomasse, permet de ne pas modifier la nature du sol et donc de maintenir une biodiversité très spécifique. C'est ici le domaine des bruyères et callunes.

L'évolution de ces écosystèmes, bien que lente, se doit d'être «accompagnée»; en effet, dans certains cas, le bouleau (plante pionnière) va coloniser la zone en modifiant le degré d'ensoleillement de la parcelle et, par la chute des feuilles, enrichir le sol en carbone, ce qui va modifier la composition floristique. Dans d'autres situations, c'est le pâturage qui sera choisi comme mode de gestion. En effet le piétinement va permettre là aussi l'installation d'une flore très spécifique parce que pionnière, comme la Molinie et l'agrostis.

Du point de vue historique, les landes ont tout d'abord été classées en deux catégories :

Les landes primaires : ce sont des landes spontanées, présentes sur les lignes de crêtes du fait de l'érosion, de la pauvreté du sol et de sa faible profondeur. Les ajoncs et bruyères y sont omniprésentes.

Les landes secondaires apparurent plus tardivement, du fait de « l'exploitation » des sols. Ceux-ci furent fatigués par les premières cultures. Ces terres étaient classées en « terres froides », du fait qu'ils ne recevaient pas de fumure. Le genêt est un des marqueurs de ce type de landes.

La composition faunistique est également de première importance. Citons quelques exemples : le busard Saint Martin, l'engoulevent (avec son chant très caractéristique),

le courlis cendré qui niche dans les landes de fauche, le tarier pâtre avec son chant très caractéristique et son activité, lui aussi travaillant la lande. Son nom breton est «stepour-lann» que l'on peut traduire par êtrepeur de lande; en effet, il gratte parfois le sol au même titre que les paysans qui autrefois étrepiaient la lande pour la mettre en culture (exemple le blé noir). Quelques insectes sont également caractéristiques : la decticelle des bruyères, de même que de très nombreux papillons (l'azurée du genêt, le petit paon de nuit, etc.).

Pour les personnes désireuses de se promener à proximité d'un de ces milieux, sachez qu'il en existe une grande diversité sur la commune de Saint-Rivoal :

Sur les lignes de crêtes et à proximité du mont Saint Michel, nous rencontrons les landes primaires ; bien souvent ce sont des landes sèches.

Sur le flanc des Monts d'Arrée, nous rencontrons les landes secondaires issues des pratiques agricoles. Leur composition floristique diffère, c'est sur ces milieux que la culture du blé noir trouvait sa place.

À proximité des vallées, nous rencontrons les landes humides voire tourbeuses. C'est la composition floristique qui permettra leur classement : bruyères ciliées, bruyères à quatre angles, etc.

Ce classement est bien sûr très «générique» ; en effet, pour le botaniste, la classification est bien plus pointue et les degrés d'appréciation bien plus nombreux.

Sachez qu'équipé d'une paire de bottes, de jumelles et d'une loupe d'écolier, vous pourrez vous amuser à reconnaître une bonne douzaine d'espèces (faune et flore) au sein de ces milieux, assez facilement. Ceux-ci sont fragiles, aussi ne les traversons pas ; les longer est déjà très intéressant. En effet, en toutes saisons, de nombreuses espèces y trouvent refuge (pour se protéger, se nourrir et nidifier).

Parmi ces landes, celle qui se trouve en contre bas de la Maison Cornec est facile d'accès, un panneau à l'entrée explique les étapes de sa restauration récente, de même que son histoire (depuis 1831). Un petit sentier permet même de la traverser pour observer la faune et la flore (Merci de rester sur le sentier).



Sur cette zone, un inventaire floristique est réalisé annuellement. Parmi les plantes ayant fait leur réapparition cette année, citons « la Drosera » qui est une plante carnivore.

Laurent Rannou

« CONNAITRE ET PROTÉGER LA NATURE » Un club à Saint-Rivoal



LES CLUBS CPN C'EST QUOI ?

C'est une famille, un groupe d'enfants, d'ados, de jeunes et/ou d'adultes qui s'intéressent à la nature et qui ont décidé de mieux Connaître et Protéger la Nature ensemble. Les clubs CPN sont nés en 1972 à l'initiative de Pierre Déom, auteur également de La Hulotte, célèbre journal qui parle de la nature en conciliant rigueur scientifique et humour. Très vite, les clubs naissent un peu partout en France et à l'étranger. La fédération est alors créée en 1983 pour dynamiser le mouvement.



COMMENT S'INSCRIRE ?

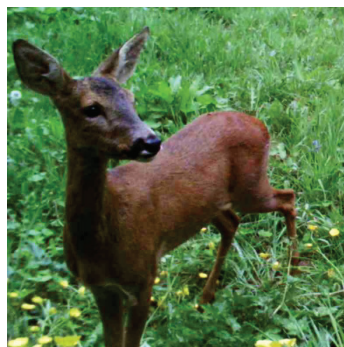
Si vous êtes intéressés, vous pouvez venir à l'une des sorties organisées par le club ou demander le bulletin d'inscription par mail : lavalleedurivoal@yahoo.com. La contribution annuelle est de 5€ par personne ou 10€ par famille. Une fois inscrit les membres recevront par courriel la lettre d'information du club CPN où se trouvent les actualités ainsi que l'agenda des sorties et rencontres planifiées.

**Contacts : Agathe Lefranc : 06 67 29 34 35
Pierre-Yves Lebon : 06 89 57 83 89**

ET À SAINT RIVOAL ?

Le club « Connaître et Protéger la Nature » de la Vallée du Rivoal est né en ce début novembre 2018 de la volonté de plusieurs habitants de Saint Rivoal de partager ensemble leurs connaissances et découvertes sur la Nature. Chacun est libre d'y participer et de proposer et/ou animer des activités qui lui tiennent à cœur.

Affilié à la Fédération CPN, le club de la Vallée du Rivoal se retrouvera régulièrement tout au long de l'année autour de balades découvertes (sorties botaniques, ornithologiques, affûts), d'ateliers thématiques (fabrication de nichoirs à oiseaux, gîte pour la faune sauvage), de chantiers participatifs (arrachage de plantes invasives...), de conférences (présentation d'une espèce ou d'un groupe d'espèce, intervention de spécialistes).



Le club s'adresse à tous, aux petits comme aux grands, aux curieux et amoureux de nature, à tous ceux qui souhaitent connaître un peu mieux la nature qui les entoure; car on ne protège bien que ce que l'on connaît bien !

ACTIVITÉS À VENIR ?

Différentes sorties sont d'ores et déjà programmées (voir l'agenda). Ces activités sont ouvertes à tous, gratuites pour les membres du club et à prix libre pour les autres.

UN LOGO POUR LE CPN DE LA VALLÉE DU RIVOAL : APPEL À VOS TALENTS D'ARTISTES...

Et oui, le club est tout neuf et n'a pas encore de logo. Nous recherchons une bonne âme (d'artiste !) qui pourrait nous aider... On avait pensé à un logo combinant une plante, un oiseau, un mammifère, un insecte du coin et un morceau de rivière... Mais tout est possible! Place à votre talent et à votre créativité. Les membres du club sélectionneront leur préféré et le ou la gagnant(e) se verra offrir son adhésion au club !



DU NOUVEAU DANS L'ANCIEN CAT



TY REUZ L'épicerie, café, restauration rapide, façon Laura Quentel

Encore hier soir, il me manquait un paquet de farine... Combien de fois n'ai-je pas dit, « il me manque du café moulu, un paquet de farine, un oignon ou tout simplement des yaourts ».

Il me semble important que la population de Saint Rivoal puisse trouver au bourg une épicerie qui pourra les dépanner au quotidien. Ce sera une épicerie indépendante, avec des produits de première nécessité, une large gamme de produits bio, un dépôt de pain, le télégramme, des produits frais (Yaourt, beurre, lait...), des fruits et légumes de saison d'un jeune producteur du coin qui cultive sans pesticides, du miel, des produits surgelés, des produits régionaux et français.

Je souhaite aussi proposer des produits que je consomme chaque jour et qui me tiennent à cœur de vous faire découvrir. On y trouvera des places assises pour consommer un plat chaud, préparé par mes soins à toute heure de la journée, simple et à petit prix. Les plats préparés seront bien entendu issus de produits locaux et bio dès que possible.

L'ambiance se voudra conviviale, simple, chaleureuse, un endroit où l'on peut discuter, prendre le temps autour d'un café.

L'épicerie/café « Ty Reuz » se situera à l'ancien CAT, route de Bodenna au niveau de la longère dans la cour.

Ouverture le 1er mars au public.

Horaire d'ouverture :

- Lundi 10h-19h
- Mardi FERME
- Mercredi 14h-19h
- Jeudi 10h-19h
- Vendredi 10h-15h
- Samedi 10h-19h
- Dimanche (un sur deux) 10h-19h

Je tiens à préciser que je serai volontairement fermé lors des ouvertures de Bro An Are (le mardi et le vendredi en fin d'après-midi). Les produits et les services que je souhaite proposer seront bien différents.

Ci-joint, un questionnaire qui pourra m'aider à cibler un peu plus les attentes de tous. J'essayerai de faire de mon mieux pour y répondre.

En attendant l'ouverture, je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous au printemps !

Laura, votre future commerçante de votre épicerie/café le « Ty Reuz »



SÉRÉNITÉ À VENIR

Les soins énergétiques conviennent à tous, adultes et enfants ainsi que les animaux. Le travail se fait par imposition des mains à certains endroits du corps. On peut travailler sur des émotions, des souvenirs, des inflammations. C'est une aide au lâcher prise, à la détente mentale, un soutien en cas de dépression, en cas de traitement lourd... Cela permet d'équilibrer et d'harmoniser l'ensemble du corps.

L'ayurvéda est la médecine traditionnelle indienne, elle est basée sur la prévention et l'alimentation. Les soins sont faits à partir de plantes, d'herbes, d'épices. Je propose différents soins : un massage à l'huile chaude, détoxifiant, permet de relancer la circulation lymphatique, sanguine, énergétique. La réflexologie plantaire indienne nettoie, purifie, déstresse et détend le corps. Je propose aussi d'autres soins pour les problèmes de vue, de migraines, les douleurs articulaires, musculaires...

Le cabinet est ouvert sur RDV, fermé le mercredi après-midi, le samedi après-midi et le dimanche.

Route de Bodenna, dans les locaux de l'ancien CAT.

Clarys Bourbon



KRISTELL PENNARUN

Herbaliste certifiée par l'Ecole Bretonne d'herboristerie de Plounéour Menez et conseillère en Fleurs de Bach certifiée par la fédération Française d'Aromathérapie, je suis aussi en cours de validation du certificat de Lithothérapie.

Je reçois les personnes pour du conseil en Fleurs de Bach (les fleurs de Bach permettent d'harmoniser les émotions en douceur, en apportant équilibre et sérénité naturellement), phytothérapie et aromathérapie. Elles sont toutes trois des médecines naturelles douces qui soignent avec des plantes.

En parallèle, je tiendrai un atelier « couture récup », avec, sur commandes, coussins, et sacs de yoga, protections périodiques, lingettes, trousse à huiles essentielles, fleurs de bach et autres...

Le cabinet sera ouvert à partir du mois d'avril 2019, sur RDV, le lundi, mardi, jeudi, et vendredi journée complète et le mercredi et samedi matin sauf en cas d'ateliers proposés à l'extérieur.

Mon cabinet sera situé Route de Bodenna, dans les locaux de l'ancien CAT.

Kristell Pennarun

BRO AN ARE

Petra zo nevez ? Quoi de neuf ?

Après une période estivale d'ouverture 7j/7, Bro An Are reprend ses quartiers d'hiver : ouverture les mardis (16h30-19h) et vendredis (15h-19h).

Désormais, un producteur de l'association vous accueille le mardi et Christophe Le Guern le vendredi.

Une nouvelle productrice nous a rejoints ce mois-ci : Laure Salaün (Terre Feuillante) propose des baumes, eaux florales, sirops (www.terrefeuillante.com) préparés à partir de plantes bio cultivées à La Feuillée.

Nous sommes donc aujourd'hui 28 paysans, artisans et artistes locaux réunis au sein de l'association Bro An Are. Au plaisir de vous rencontrer à l'épicerie !

Leur Ar C'HORNEG

Le 10 novembre, nous avons organisé un kig ha Farz suivi d'une conférence animée par Erwan TIHAY de Coat Meal, doctorant en Histoire à l'UBO, originaire de l'Est de la France et, à ce titre, collectionneur d'objets de la guerre 1914 - 1918.

Erwan nous a présenté des objets de sa collection (casques, fusils, paquetages et leur composition). Il a détaillé et présenté les tenues des poilus avec pantalon rouge (précision sordide : couleur choisie par l'armée française parce que les blessures sanguinolentes se remarquaient moins sur un vêtement rouge !) remplacées par des tenues moins voyantes de couleur bleu horizon. Il a décrit les diverses armes et leur terrible destination.

A l'issue de cette journée, nous nous sommes rendus au monument aux morts et avons déposé une barquette de pensées bleues en souvenir des conscrits de Saint Rivoal morts à la guerre, dont 32 lors de la première guerre mondiale.

Quelques exemplaires du bulletin consacré au centenaire de l'armistice seront disponibles sur demande, au prix de 8 €.

Une prochaine assemblée générale, courant avril 2019, précisera les projets futurs.

L'association Leur-ar-c'horneg propose de financer l'achat de peinture pour restaurer les fenêtres de l'église.

Pour nous contacter, soit écrire à notre siège social (Mairie de St Rivoal) soit par mail : joseph.pichon@wanadoo.fr



Quel avenir pour le BRETON ?

L'amicale laïque, Annaig Quéré et les membres des cours de breton organisent une conférence-débat sur le bilinguisme, avec Fañch Broudic, le mercredi 12 décembre, à 18h, à la salle des fêtes.

Fañch Broudic, journaliste et chercheur associé au Centre de recherche bretonne et celtique, présentera les résultats et les enjeux du nouveau sondage réalisé sur les langues de Bretagne. Après une intervention de 3/4 d'heure, les participants pourront poser des questions sur ce sujet.

Fañch Broudic connaît assez bien l'école de Saint Rivoal et son histoire. Il a fait plusieurs reportages en 1983 et 1984 (il était alors journaliste à FR3) lorsque le bilinguisme a été mis en place à l'école.

AMICALE LAÏQUE



FÊTE DU FAR

L'amicale laïque a organisé la traditionnelle fête du far, le dimanche 16 septembre, à la salle des fêtes. Les parents d'élèves de l'école ont préparé et servi, dans la bonne humeur, un délicieux Kig ha farz, à base de produits biologiques et locaux. Ce repas du terroir a attiré 256 personnes dont 176 repas pour adultes, 21 repas pour enfants et 59 repas à emporter.



Les bénéfices de cette journée vont servir à financer quelques achats pour les classes et des activités pédagogiques pour les enfants de l'école.



AUTRES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Pour l'année scolaire 2018-2019, l'amicale laïque a prévu de se retrouver en assemblée générale le 8 décembre afin d'échanger sur les manifestations à mener. Il est d'ores et déjà prévu d'organiser un fest noz au printemps.

L'après-midi a été rythmée par de nombreuses animations autour de la salle des fêtes : musique, loterie de plantes, jeux pour les enfants, café/gâteaux...



EFFECTIFS SCOLAIRES

Trente écoliers ont fait leur rentrée en septembre : 12 enfants dans la classe des « grands » (CE1, CE2, CM1 et CM2), dont l'enseignant est Olier Robin et 18 enfants dans la classes des « petits » (maternelle et CP), pris en charge par Hélène Guivarc'h, qui est aussi directrice de l'école. L'équipe se compose également de Sandrine Gaspard, l'Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) qui s'occupe des maternelles avec Hélène. Karine Hamon, cantinière et Liliane Poupon, qui accueille les enfants à la garderie du matin et du soir, complètent l'équipe.

ÉCOMUSÉE des Monts d'Arrée

L'Écomusée est fermé au public jusque début mars, pourtant les projets foisonnent et appellent la participation des habitants.

D'AILLEURS—D'ICI. UNE RÉSIDENCE D'ARTISTE DANS LES MONTS D'ARRÉE

Depuis septembre 2018, l'artiste plasticien Eric Le Vergé alias Yuri Cardinal parcourt les Monts d'Arrée à la rencontre des habitants du territoire pour en réaliser le portrait. Chaque rencontre se déroule en plusieurs temps et donne lieu à la création commune d'une représentation de l'habitant dans un lieu précis, à un moment donné.

Vous voulez participer au projet, rencontrez l'artiste : yuricardinal@orange.fr et consultez le journal de la résidence : <http://yuricardinal.blogspot.com/p/residence.html>

Ce projet est construit en partenariat avec Les Moyens du Bord à Morlaix et bénéficie du soutien de la DRAC et de la Région Bretagne, et le concours de la commune de Plounéour-Ménez.

Yuri Cardinal sera présent à Saint-Rivoal du 3 au 7 décembre et du 7 au 11 janvier.

EN 2019, LE SITE DE LA MAISON CORNEC SERA OUVERT 5 MOIS !

Le travail réalisé pendant la résidence sera restitué au public sous la forme d'une exposition temporaire présentée sur le site de Saint-Rivoal, qui sera ouvert dès le 1^{er} mai 2019 et jusqu'au 22 septembre.

L'ASSOCIATION DES AMIS DE L'ÉCOMUSÉE EN PLEINE RÉFLEXION

Depuis janvier 2018, l'activité de l'association des amis de l'écomusée a changé : elle a transféré la gestion et l'animation des sites au GIP « musée de territoire finistériens » soutenu notamment par le Conseil Départemental du Finistère, Monts d'Arrée Communauté et la commune de Saint-Rivoal.

L'association, créée en 1982 pour animer le site de Kerouat, mène un grand travail de réflexion sur ses nouvelles missions et la redéfinition de son objet. Lena Jaouen, volontaire en service civique à l'écomusée, accompagne les administrateurs de l'association dans ce travail de refondation. Ensemble, ils vous proposent d'exprimer vos idées et vos souhaits pour les futures initiatives qui seront mises en œuvre par l'association en parallèle de l'activité des deux sites de l'Écomusée.

Contactez Lena :

lana.jaouen@ecomusee-monts-arree.org
amis@ecomusee-monts-arree.org

LE SITE DE SAINT-RIVOAL : ATTENTION TRAVAUX !

Le projet de restauration du hangar de la maison Bothorel est en passe d'aboutir avec des travaux programmés en 2019. Il s'agira de renforcer les structures de portée et la charpente, une rénovation complète de la toiture est également prévue.

Dans le même temps, le loch situé en entrée de site, devant l'épicerie paysanne, sera transformé en bureau d'accueil du public.



Le plein d'animations à la BIBLIOTHÈQUE

Les occasions ne manquent pas à la bibliothèque pour partager un moment autour des livres, des jeux, d'un café... De nombreuses animations rythment la vie du lieu et rassemblent de nombreux habitués.

LE CAFÉ JEUX

Le Café - Jeux réunit, un mardi sur deux, entre 6 et 8 participants. Une équipe de 4 joue aux dominos. Quant aux autres, le scrabble est de sortie. L'ambiance y est excellente. Quelques «gros», non «petits» mots, fusent de part et d'autre, souvent accompagnés de «bons mots» et d'éclats de rire.

L'après midi se termine toujours par un goûter : café, thé et gâteaux souvent confectionnés par une participante. Nous fêtons également les anniversaires : une bonne bouteille et verres à pied se joignent à l'assemblée.

Comme disent les enfants : « c'est chouette ».

MALLES À HISTOIRES, ATELIERS JEUX DE SOCIÉTÉ ET ACCUEIL DES CLASSES

Une fois par mois, le samedi, Céline pose sa malle à histoires à la bibliothèque. Elle en sort de nombreux livres et des accessoires pour raconter aux enfants des histoires qui les transportent dans un univers chaque fois différent mais toujours captivant. Au détour des histoires, des surprises attendent nos petits lecteurs : une lampe pour découvrir les ombres chinoises dans un livre, des objets à manipuler, des instruments de musique... et même une course d'escargots !



Pour les plus grands, un atelier jeux de société est proposé durant les petites vacances scolaires. Les jeunes se retrouvent, le temps d'un après-midi, pour plonger dans des parties endiablées de Loup Garou, de Mito ou encore de Dobble.

Les enfants de l'école sont également accueillis à la bibliothèque par Adrien, qui met à profit ses talents de conteur pour présenter les livres aux élèves.

CAFÉ TRICOTHÉ

Les chaises viendront bientôt à manquer à la bibliothèque tant le nombre de participantes au Café Tricothé s'agrandit ! Un mercredi toutes les deux semaines, tricoteuses et crocheteuses se retrouvent pour un joyeux moment de partage. Entre deux mailles, les conseils s'échangent, les modèles circulent et chacune y va de ses créations. Les enfants profitent aussi de ce moment pour s'amuser ensemble avec le contenu de l'armoire à jeux.



CARLOBIBLI, ET AUTRES RENDEZ-VOUS

La Carlobibli est venue cette année enrichir l'offre de lecture. Cette bibliothèque nomade fait une halte chaque mois à St Rivoal. Dans leur caravane, l'équipe de la Carlobibli vous propose des ouvrages sur le thème du genre, des sexualités, des mouvements de lutte, du racisme...

En janvier 2019, vous pourrez découvrir à la bibliothèque une exposition consacrée à l'arbre. Puis, en mars, une autre exposition intitulée « Planète marionnette ». Ces expositions nous sont prêtées par la Bibliothèque du Finistère.

Les permanences informatique proposées par l'association Ordre Libres de l'Arrière sont de retour. Vous pouvez, chaque mois, venir y chercher des conseils, des astuces ou des solutions à vos problèmes numériques.

DÉCEMBRE

Samedi 15 décembre
Permanence facilitation
d'accès au numérique
 de 10h30 à 12h - Bibliothèque

Mardi 11 décembre
Café - Jeux de société
 Dominos - Scrabble et goûter
 pour tous
 à 14h - Bibliothèque

Mercredi 12 décembre
Pour un Noël
au naturel
 Pour les petits et moins petits.
 Et si on remplaçait la guirlande
 électrique par une déco nature ?
 à 14h - Salle au-dessus de
 l'école

Mercredi 12 décembre
Quel avenir pour le
breton ?
 Conférence / débat animée par
 Fañch Broudic
 18h - Salle des fêtes

Mercredi 19 décembre
Cafétricoté
 Pour tous les amateurs de tricot,
 crochet, broderie, couture
 de 10h à 12h - Bibliothèque

Samedi 22 décembre :
Matin bocage,
midi potage
 Pour les grands et les enfants
 sages. Ensemble, on choisit
 un beau talus de Saint-Rivoal
 et on essaye d'y reconnaître le
 plus grand nombre d'espèces
 végétales.
 à 10h - Lieu à déterminer

Les 26, 29 décembre et 3 janvier
Fermeture de
la bibliothèque
 A l'occasion des vacances de Noël.

JANVIER

du 7 au 11 janvier
Résidence de l'artiste
Yuri Cardinal
 Yuri Cardinal parcourt les Monts
 d'Arrée à la rencontre des
 habitants du territoire pour en
 réaliser le portrait. (Voir article
 p.28)

Mardi 15 et 29 janvier
Café - Jeux de société
 Dominos - Scrabble et goûter
 pour tous
 à 14h - Bibliothèque

Mercredis 16 et 30 janvier
Cafétricoté
 Pour tous les amateurs de tricot,
 crochet, broderie, couture
 de 10h à 12h - Bibliothèque

Samedi 26 et
dimanche 27 janvier
Comptage des oiseaux
des jardins
 Pour chacun dans son jardin.
 Participation au programme orni-
 thologique mené chaque année
 par le GEOCA et Bretagne vi-
 vante.

Tous les mercredis
Cours de danse
 L'association «Le Chant du Corps»
 propose des cours de danse à St
 Rivoal tous les mercredis :

- de 16h30 à 17h30 pour les
4-6 ans
- de 17h30 à 18h30 pour les
11-13 ans
- de 18h30 à 20h30 pour les
adultes

Tarifs : 20€ / mois pour les
enfants et les ados - 30€ / mois
pour les adultes.
Si vous êtes intéressés, contactez
Clotilde Burté,
Association Le Chant du Corps
contact@lechantducorps.com
T. 07 84 33 01 80

N'oubliez pas d'inscrire lisiblement
vos noms et prénoms sur votre boîte
aux lettres, afin de faciliter le travail
du facteur. Merci !

INFOS PRATIQUES

DECHETERIE DE PLEYBEN :
HORAIRE D'OUVERTURE

- **lundi, mardi et vendredi :**
fermée le matin, ouverte de 14h
à 18h
- **mercredi :** fermée toute la
journée
- **jeudi :** ouverte de 9h30 à 12h et
de 14h à 18h
- **samedi :** ouverte de 9h00 à
12h30 et de 14h à 18h.

Mairie :

Tél : 02-98-81-40-54
 mairie-st-rivoal@orange.fr
<http://mairie-st-rivoal.fr>

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
10h - 12h ; 14h - 17h

Bibliothèque :

bibliosaintrivoal@orange.fr

Horaires d'ouverture :

- Le mercredi : 16h - 18h
- Le samedi : 10h30 - 12h30

Bro An Are (épicerie paysanne) :

Tél : 02-98-81-49-10
 broanare29@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

- Mardi : 16h30-19h
- Vendredi : 15h-19h

KELOÙ AN TI KËR

Directeur de publication :

Yves-Claude Guillou

Rédaction : Michel Le Signor, Hervé
Quéré, Laurent Rannou, Mickaël
Toullec, Annick Louboutin, associations,
partenaires

Coordination : Mickaël Toullec

Mise en page : Katell Guillou

Photos : Hervé Quéré, Mickaël Toullec,
Écomusée des Monts d'Arrée, Pierre Yves
Le Bon et Agathe Lefranc, Katell Guillou,
Clarys Bourbon, Louis-Marie Guillon -
PNRA, Le Télégramme, Pixabay

Illustration couverture : Patrick Hervé